

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION 2025

NOM DE L'ASSOCIATION

ADRESSE POSTALE

Tél :

Adresse mail :

Personne à contacter si besoin :

Si votre association est culturelle, merci de compléter les lignes ci-dessous :

FONDS DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Cocher la case ci-contre si votre projet est préalablement validé dans le cadre du Projet culturel de territoire (PCT)

Service référent culture

Montant de la subvention demandée

Ce dossier est à retourner au plus tard le **30 OCTOBRE 2024** (pour une attribution au premier semestre 2025)

par mail* à : contact@csudretzatlantique.fr

ou par courrier postal à :

Sud Retz Atlantique Communauté
Secrétariat général
ZIA de la Seiglerie 3
2 rue Galilée
44270 Machecoul-Saint-Même

Ou à déposer à l'accueil de Sud Retz Atlantique Communauté
Tél : 02 40 02 32 62
Aux horaires d'ouverture

***Merci de privilégier l'envoi par mail de votre dossier.**

Pour tout renseignement relatif à ces dispositifs, vous pouvez contacter la Communauté de communes par mail de préférence.

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION – PIÈCES À JOINDRE

Tout dossier de demande de subvention doit être renseigné, signé par le représentant légal de l'association (Déclaration sur l'honneur) et obligatoirement accompagné des pièces complémentaires suivantes :

» Pour toutes demandes :

Renouvellement de demande	1 ^{ère} demande	PIÈCES A JOINDRE
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Le présent formulaire de demande de subvention 2025
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Formulaire Association : demande de subvention</p> <ul style="list-style-type: none"> Cerfa n° 12156*06 <p><i>Les associations peuvent, si elles le souhaitent, présenter leur projet ou leur activité sur papier libre à condition de reprendre les éléments d'appréciation demandés dans le dossier.</i></p>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Un exemplaire des statuts signés en vigueur, portant visa de la Préfecture, et s'il existe, du règlement intérieur (<u>si changement</u>)
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> La copie de la déclaration en Préfecture de l'association
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Numéro de SIRET OBLIGATOIRE
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> La copie des insertions au Journal Officiel concernant la création et les modifications intervenues concernant le titre, le but, le siège social et les membres du bureau
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> La liste des membres du Bureau et du Conseil d'Administration
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Un Relevé d'Identité Bancaire RIB – IBAN ou postal sur lequel devra IMPERATIVEMENT figurer la dénomination juridique exacte de l'organisme correspondant à sa déclaration officielle
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Le procès-verbal de la dernière assemblée générale validant le compte de résultat, le bilan comptable, rapport moral et les projets à venir. <i>(Pour les associations fonctionnant en année civile, ce document pourra être transmis courant janvier 2025).</i>

» Pour les demandes dans le cadre du **Fonds de soutien aux associations**, pièces à joindre dans les 6 mois suivants le terme de l'activité annuelle subventionnée :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Le bilan qualitatif de l'activité (reprenant les éléments d'appréciation indiqués dans vos documents) Le bilan financier de l'activité subventionnée |
|---|

<p>La réception de ces bilans est la condition sine qua non à l'instruction de toute demande ultérieure de l'association, quel que soit le fonds d'aide sollicité.</p>
